

REPRESENTATION FPI FRANCE METREPOLITAINE

SECTION 1 LYON

Procès verbal

Réf: Section Lyon 1 du 24 février 2020

Compte rendu de la réunion de la section FPI (historique) Lyon

le 24 février 2020

Sont présents : ABOBI Ghislain BOUA-TAPE Brice LALE BI Achille TRAORE Erick

Audio-conférence :

Maxime ANI de la section de Grénoble Sibailly Désiré de section 2 Lyon

Ordre du jour :

- 1- Organisation de la fête de la liberté à Lyon avec la présence de KOUA Justin ou GBAGBO Michel
- 2- Compte rendu du déplacement à la Haye des deux sections de Lyon
- 3- Renouvellement de la section 1 de Lyon
- 4- Création éventuelle d'une nouvelle section à Lyon
- 5- Mis à jour des fichiers des militants et sympathisants de FPI Rhône-Alpes (RA)
- 6- Activation du site internet FPI RA

<u>Point 1</u> : Organisation de la fête de la liberté à Lyon avec la présence de KOUA Justin ou GBAGBO Michel ;

La section envisage d'organiser comme activité la fête de la liberté à Lyon.

Concernant la venue de KOUA Justin, il a été demandé à Maxime ANI de chiffrer au préalable les frais de déplacements du camarade KOUA Justin avant décision.



REPRESENTATION FPI FRANCE METREPOLITAINE SECTION 1 LYON

Pour ce qui concerne le Camarade Michel GBAGBO, il a été demandé à la camarade Viviane AZAUD de se charger de l'organisation de sa venue.

Cette de fête de la liberté est prévue pour le samedi 16 Mai 2020.

A cet effet, une séance de travail est fixée au vendredi 28 février 2020 à 15h00 chez le camarade Brice BOUA-TAPE pour finaliser et valider notre engagement à l'organisation de la FÊTE DE LA LIBERTE

Il a été demande à Erick TRAORE de diffuser les convocations pour la réunion de ce vendredi.

Point 2 : Compte rendu du déplacement à la Haye des deux sections de Lyon

- ✓ Erick TRAORE doit envoyer le compte rendu du voyage à la Haye de 2018
- ✓ Brice BOUA-TAPE doit regrouper les éléments financiers du dernier déplacement à la Haye (janvier 2020) et les présenter lors de la séance de travail de ce vendredi 28 février 2020.

Point 3: Renouvellement de la section 1 (section historique) de Lyon

Le camarade LALE BI Achille a été expressément chargé de contacter la représentation France pour déterminer les modalités de renouvellement de la section historique, en effectuant toutes les modalités statutaires.

Point 4 : Création éventuelle d'une nouvelle section à Lyon

La création d'une nouvelle section a été rejetée au profit du renforcement de la section historique (section 1)

Point 5: Mis à jour des fichiers des militants et sympathisants de FPI Rhône-Alpes (RA)

Le camarade Erick TRAORE est chargé de mettre à notre disposition les fichiers actuels relatifs aux militants et aux sympathisants.

Point 6: Activation du site internet FPI Rhône Alpes (RA)

A l'unanimité, le site internet été accepté et validé par tous les participants à la réunion ce jour. Il est noté que ce site n'est déployé que pour les adhérents du Rhône Alpes conformément à nos statuts.

Nous rappelons que l'acquisition de la carte d'adhésion est de 20 euros affecté à la représentation. Les soutiens mensuels affectés sont à 5 euros minimum.

Dans ce cadre la camarade ABOBI Amandine est nommée trésorière ainsi que la camarade GABOU Diane contrôleur. Les documents s'y afférents leur sont immédiatement remis.